

Commission permanente du 6 février 2012

Conseil régional Nord-Pas de Calais

Dossier de presse

Contacts presse :

Peggy.collette@nordpasdecals.fr – 03 28 82 53 03

Antoine.sieminski@nordpasdecals.fr – 03 28 82 53 12

Celine.kasperczyk@nordpasdecals.fr – 03 28 82 53 82

Ce lundi 6 février 2012 avait lieu au Siège de Région la Commission permanente du Conseil régional Nord-Pas de Calais. Les élus de la Commission Permanente ont examiné **385 délibérations** relatives à l'ensemble des politiques régionales au service des habitants.

Ainsi, le montant total d'affectation de cette Commission permanente du Conseil régional est de **183 832 991 euros**.

- Actualités – p.5

Lycée Van der Meersch de Roubaix

Entreprise Meryl Fiber

La Région Nord-Pas de Calais, « Région entreprenante » pour l'Union Européenne

Calais Port 2015, enquête publique

Le bilan du Salon des métiers et de la formation tout au long de la vie

- Finances, administration et communication - p.8

Le Conseil régional Nord-Pas de Calais, partenaire majeur de nombreux événements

« Hissons les voiles en Nord-Pas de Calais », un plan de développement des activités nautiques

Rénovation du Nouveau Siècle : le chantier avance

- Développement économique, enseignement supérieur et recherche – p.10

Développement économique – p.10

ACES : soutenir l'activité économique rurale et de proximité

Pôle d'excellence Ubiquitaire

Artisan en or

Société de co-investissement régionale

Recherche et enseignement supérieur – p.12

Bourses de mobilité internationale : les Bourses Blériot 2012

Equipex

Energie 2020 : programme d'activités

Pôle Images Régional

- Culture – p.14

Dunkerque 2013, Capitale régionale de la culture

En attendant l'IMA en Nord-Pas de Calais

« Nord-Pas de Calais en Avignon » : 6 compagnies sélectionnées pour le Festival Off 2012

Aire-sur-la-Lys : une ville d'histoire au patrimoine restaurée

- Lycées, schéma régional des formations – p.17

Lycées – p.17

Lycées publics : le Conseil régional, propriétaire attentif et volontariste

Faire face aux réformes de l'Etat (BAC STI2D)

10 euros pour les « chéquiers livre Région » des élèves boursiers

Développer l'accès numérique pour les apprentis et les lycéens

Favoriser les « initiatives lycéennes, ici et ailleurs »

Apprentissage – p.19

Le Conseil régional Nord-Pas de Calais organise les Euroskills 2014

Garantir la santé des apprentis

- Formation permanente - p.20

Le budget destiné aux bourses d'études sanitaires et sociales ajusté

Accompagner les stagiaires en formation professionnelle

- Sports et jeunesse – p.21

La Région équipe les clubs de sports de kits et de tenues multisports

Soutien aux Manifestations sportives
Aides aux athlètes médaillés
Diambars, l'opération Stade Sup

- Aménagement du territoire, environnement, plan climat et tourisme – p.24

Tourisme

La politique touristique en Nord-Pas de Calais

Environnement

La qualité de l'habitat

- Mer – p.27

Ports régionaux : travaux de dragages

- Transports – p.28

TGV Saint-Omer/Arras/Paris

Syndicat Mixte Artois Gohelle

- Alimentation, régionalisation de l'agriculture et ruralité – p.29

Le Salon de l'agriculture 2012

- Citoyenneté, relations internationales et coopération décentralisée – p.30

« Nos Quartiers d'été » pour 2012

Bourses de solidarité internationale pour les jeunes de la région

« Solidaires ici, Solidaires ailleurs »

Actualités

> Lycée Van der Meersch de Roubaix : le Conseil régional « exige le maintien des classes de seconde et le rétablissement des postes »

La préparation de la rentrée 2012 s'inscrit dans la continuité de l'appauvrissement catastrophique de l'offre de formation des lycées engagée depuis 2007. L'accumulation des suppressions de postes conjuguée aux fusions d'établissement modifient considérablement l'offre de formation, rendant impossibles certains parcours. Le Conseil régional réagit :

« La mesure la plus emblématique, présentée au Comité Technique Académique du 17 janvier, concerne le transfert des classes de seconde du Lycée Van der Meersch au lycée Rostand de Roubaix, ce qui se traduit par 10 suppressions de postes supplémentaires.

Rien ne justifie ce transfert qui préfigure la disparition de l'établissement. La Région, ensemblière de la formation, n'a aucun doute sur le rôle et l'avenir de ce grand lycée de centre-ville. La Région ne peut se résigner au dépeçage du lycée Van der Meersch, alors que dans le même temps, elle soutient la rénovation urbaine de la Ville de Roubaix, qui accueillera dès cette année, à proximité immédiate du lycée, un nouveau vélodrome à rayonnement national.

Cette mesure a d'autant moins de sens que la Région et le Département du Nord agissent de concert pour moderniser cette cité scolaire exemplaire : le Département en reconstruisant sur place le collège et la Région en ayant investi 2,9 M€ pour rénover et développer des équipements sportifs de haut niveau tels qu'une piscine, un terrain de football synthétique ou encore une piste d'athlétisme. Un internat, d'une capacité d'accueil de 144 lits, constitue un autre atout pour cette cité scolaire qui offre en plus, dans un souci de cohérence, l'opportunité d'une direction unique collège-lycée.

Notre détermination est sans faille. Nous exigeons le maintien des classes de seconde au Lycée Van der Meersch et le rétablissement des postes. Les collectivités s'engagent à soutenir l'ambitieux et mobilisateur projet d'avenir de la communauté éducative, ancré sur les infrastructures sportives et culturelles mis à la disposition des jeunes lycéens. Des sections sportives athlétisme, danse et cyclisme, sont prêtes à être mises en œuvre et constituent un potentiel attractif indiscutable.

Nous exigeons que la Collectivité soit enfin respectée dans son rôle d'ensemblier de la formation et de partenaire à part entière par l'Etat : c'est l'esprit du Contrat de plan régional pour le développement de la formation professionnelle, signé en mai dernier entre l'Etat, la Région et l'ensemble des partenaires sociaux, qui vaut engagement solennel au service de la jeunesse du Nord-Pas de Calais. »

> Soutien à Meryl Fiber

Face à la situation que connaît Meryl Fiber, le Conseil régional Nord-Pas de Calais souhaite soutenir l'activité de l'entreprise. La Région reste fortement mobilisée pour soutenir un projet de reprise et préserver un maximum d'emplois sur le site actuel.

Meryl Fiber est une entreprise de fabrication de fibres textiles de 350 salariés. Elle est basée à Saint-Laurent-Blangy et réalise 90% de son chiffre d'affaires à l'export.

La Commission permanente de la Région avait délibéré le 1^{er} février 2010 sur une intervention à hauteur de 500 000 euros en avance remboursable sous réserve de la participation de la Communauté Urbaine d'Arras et d'un organisme financier à même hauteur chacun que la Région.

L'entreprise a été placée en liquidation judiciaire par le Tribunal de commerce d'Arras le 25 janvier 2012 avec poursuite d'activité pendant 3 mois le temps de trouver un repreneur pour cette entreprise.

> La Région Nord-Pas de Calais, « Région entreprenante » pour l'Union Européenne

Le Conseil régional Nord-Pas de Calais recevra le prix "Région européenne entreprenante" (REE). Il s'agit d'un label honorifique destiné à récompenser les régions de l'UE qui, quelles que soient leur taille, leur richesse ou leurs compétences, se distinguent par des **visions entrepreneuriales** d'exception.

Il s'agit d'une initiative commune de la Commission européenne et du Comité des régions.

Le titre entrepreneurial de "Régions entreprenante de l'année" est décerné aux régions qui affichent une **stratégie politique convaincante et axée sur l'avenir**. Ces prix récompensent les autorités régionales pour leur approche prospective en faveur d'un environnement concurrentiel propice à l'esprit d'entreprise. L'initiative a pour objectif de susciter, à travers toute l'Europe, l'émergence de régions dynamiques, vertes et entreprenantes, qui se distinguent le plus dans leur approche à long terme pour stimuler leur environnement en faveur de l'esprit d'entreprise.

Les critères de sélection portent sur les dispositifs adaptés au développement et à l'accompagnement des petites entreprises et des entreprises artisanales dans les territoires. Ces dispositifs prennent en compte l'existence de guichets uniques permettant de simplifier l'administration des entreprises, une gouvernance multi-niveaux permettant de consulter les représentants des entreprises à toutes les étapes d'élaboration des politiques publiques et la simplification de l'accès des financements, au premier rang desquels les fonds structurels.

Depuis la création du label, en 2009 et 2010, la distinction a été octroyée à six régions, trois en 2011, à savoir le Brandebourg (Allemagne), le comté de Kerry (Irlande), et la Murcie (Espagne) et trois pour 2012 : la Catalogne (Espagne), Trnava (Slovaquie) et Helsinki-Uusimaa (Finlande).

> Enquête publique Calais Port 2015

L'enquête publique sur le projet d'extension portuaire Calais Port 2015 est organisée par la préfecture du Pas de Calais en application du code de l'environnement et se déroulera du 13 février au 16 mars 2012. Il s'agit de recueillir les avis, remarques, suggestions du public sur le projet d'extension portuaire avant l'autorisation préfectorale de réaliser les travaux.

Le dossier complet de l'enquête publique sur le projet Calais Port 2015 est à la disposition du public en mairie de Calais. Toute personne intéressée peut le consulter les jours ouvrables et aux horaires habituels d'ouverture des bureaux.

Ce dossier peut également être consulté sur le site internet de la Préfecture du Pas-de-Calais www.pas-de-calais.pref.gouv.fr

> 90 000 visiteurs au Salon des Métiers et de la formation tout au long de la vie

Trois jours pour préparer son avenir professionnel et découvrir les réalités du métier que l'on voudrait exercer. C'était l'objectif du Salon des Métiers et de la Formation tout au long de la vie qui s'est tenu à Lille Grand Palais du 2 au 4 février 2012.

Ainsi, lycéens, apprentis ou demandeurs d'emplois venus de toute la région ont arpenté les allées du Salon à la fois avec enthousiasme et sérieux. De nombreux exposants les ont aidés à construire leur parcours professionnel en toute sérénité et les ont orientés vers la bonne formation pour exercer le métier souhaité.

90 000 visiteurs se sont rendus au Salon. Les 8 000 Pass TER disponibles gratuitement pour venir sur la Salon ont tous été délivrés.

Ce Salon, lieu d'échange et de dialogue, a donc rempli cette année encore sa mission.

C1 Finances, administration et communication

Pour la Commission « Finances, personnel, administration générale et communication » présidée par Mickael MOGLIA, Bernard ROMAN, Vice-président, a présenté 24 délibérations, pour un montant de 3,5 millions d'euros.

> Le Conseil régional Nord-Pas de Calais, partenaire majeur de nombreux événements sur le territoire

La Région Nord-Pas de Calais soutient de nombreux événements tout au long de l'année. Rendez-vous sportifs et populaires, ils permettent aux habitants de passer des moments agréables, en famille mais aussi aux visiteurs de découvrir le Nord-Pas de Calais.

- La Route du Louvre 2012

Les élus de la Commission Permanente ont décidé de renouveler la participation du Conseil régional Nord-Pas de Calais en allouant une subvention de 300 000€ à la Ligue Nord-Pas de Calais d'Athlétisme pour l'organisation de la Route du Louvre en 2012. Pour la 7^{ème} édition, la Route du Louvre prendra son départ à Lille et arrivera à Loos-en-Gohelle dans le bassin minier comme en 2011. Cette manifestation populaire et familiale a rassemblé plus de 13 000 participants et 40 000 spectateurs l'an passé. La découverte du territoire régional et les festivités jalonnent le parcours pour encourager les participants régionaux et internationaux.

- Les 4 jours de Dunkerque du 4 au 8 mai

Les élus de la Commission Permanente ont renouvelé le contrat d'images avec l'association « 4 Jours Dunkerque Organisation » dans le cadre des « 4 Jours de Dunkerque Tour – Nord-Pas de Calais ». En 2012, le montant maximal du partenariat s'élève à 155 000€

- 26^{ème} Rencontres Internationales de Cerfs-Volants de Berck-sur-Mer du 7 au 16 avril

Les élus de la Commission Permanente ont décidé d'attribuer 60 000€ à l'Office de Tourisme de la Ville de Berck-sur-Mer pour l'organisation des 26^{ème} Rencontres Internationales de Cerfs-Volants. Les 26^{èmes} Rencontres Internationales de Cerfs-Volants se dérouleront du 7 au 16 avril 2012. Ces rencontres, attirent chaque année un nombre croissant de visiteurs (900 000 en 2011). Elles sont devenues l'un des événements incontournables du Nord-Pas de Calais et génèrent de très nombreuses retombées médiatiques, contribuant ainsi à la renommée nationale et internationale de Berck-sur-Mer, de la Côte d'Opale et de toute la région.

> « Hissons les voiles en Nord-Pas de Calais » : un plan de développement des activités nautiques

Les élus de la Commission Permanente ont voté une subvention de 95 050€ à la Ligue Nord-Pas de Calais de Voile de Dunkerque pour poursuivre le plan de développement de la voile 2008-2012. Par ailleurs, les élus ont également renouvelé le contrat de prestations de communication autour du nautisme avec la Ligue Nord-Pas de Calais. Il est destiné à valoriser ce plan de développement de la voile.

Un nouveau skipper régional « Hissons les voiles en Nord-Pas de Calais »

Fin janvier, le comité de sélection organisé par la Ligue Nord-Pas de Calais de Voile a sélectionné Julien MARCELET comme skipper régional. Il bénéficie de la « Bourse mini 6.50».

Julien MARCELET, âgé de 29 ans, a toujours navigué en Nord-Pas de Calais et se présente pour la première fois sur le circuit mini 6.50. Il possède une expérience nautique et sportive, en voile légère et habitable, de très bon niveau.

La Ligue Nord-Pas de Calais soutient le développement des activités nautiques sur l'ensemble du territoire régional et participe à la promotion de cette pratique en valorisant les clubs, les écoles, les athlètes, les pôles de formation et les compétitions.

Un plan de communication pour valoriser le développement de la voile

Le contrat de prestations de communication traduit par la charte graphique « Hissons les voiles en Nord-Pas de Calais », établi depuis 5 ans, permet de renforcer la visibilité du nautisme en région via les tenues vestimentaires, les signalétiques événementielles, les événements, les grands équipements... En 2012, le montant maximum alloué à ce partenariat est de 45 000€

Un plan de développement de la voile en Nord-Pas de Calais

Le Conseil régional a voté le financement du plan de développement de la voile pour la période 2008-2012 pour accompagner et conseiller chaque club affilié à la Ligue à la mise en place d'actions, et au contrôle et à l'évaluation de celles-ci.

Les Comités Départementaux de Voile et les collectivités locales sont également associés aux contrats passés entre les clubs et le Conseil régional.

> Rénovation du Nouveau Siècle : le chantier avance

La réalisation des travaux du Nouveau Siècle de Lille a été décidée en 2009. Le montant global des travaux est de 10,215 millions d'euros, pris en charge par le Conseil régional. Pour permettre le lancement des tranches conditionnelles et ajuster les missions des prestataires suite à l'évolution du projet, la Commission permanente a voté un apport complémentaire de 3,5 millions d'euros.

Ces travaux de rénovation concernent l'acoustique de l'Auditorium (scène et salle) ainsi que la rénovation des locaux annexes du site. Le Conseil régional a missionné le Cabinet Pierre-Louis Carlier pour assurer la maîtrise d'œuvre.

Un lieu de culture pour tous

Chantier important pour le Conseil régional, la rénovation acoustique et patrimoniale de l'Auditorium ainsi que la rénovation des locaux annexes offriront à l'Orchestre National de Lille et aux habitants, un lieu de concert exceptionnel, pour tous les amoureux de musique. Cet équipement sera l'un des équipements culturels de premier plan pour le territoire, complémentaire des Scènes nationales et autres salles de concerts. Par cet investissement, le Conseil régional diversifie plus encore l'offre culturelle régionale.

C3 Développement économique

Pour la Commission « Développement économique, schéma régional de développement économique, nouvelles technologies, enseignement, supérieur et recherche » présidée par Bertrand PERRICAUD, Pierre de SAINTIGNON, Vice-président a présenté 39 délibérations au titre de **la politique économique** et Sandrine ROUSSEAU, Vice-présidente, a présenté 21 délibérations au titre de **l'Enseignement supérieur et de la recherche**, pour un montant total de **25 728 380 euros**.

Développement économique

> ACES : soutenir l'activité économique rurale et de proximité

La Commission permanente a décidé des subventions à des entreprises pour un montant global de 194 308 € dans le cadre du contrat A.C.E.S (Artisanat, Commerce, Entreprises de Services).

Le contrat ACES (Artisanat, Commerce, Entreprises de Services) poursuit 4 objectifs :

- Favoriser les démarches de promotion des entreprises,
- Accompagner les entreprises commerciales, artisanales et de services dans leurs projets de création, de développement et de reprise, situées prioritairement dans les territoires urbains et ruraux fragiles,
- Encourager les efforts de ces entreprises s'inscrivant dans une démarche environnementale,
- Favoriser la prise en compte par les territoires des problématiques liées aux pôles d'échanges et de transports en commun.

Pour cette Commission permanente, les aides votées concernent principalement des boulangeries-pâtisseries en territoires urbains ou ruraux fragiles, comme à Calais, Arras, Flers-en-Escrebieux, Sully-Labourse, Roost-Warendin, Estrée-Cauchy. Les aides visent à l'achat de matériel, ayant le souci des économies d'énergies ou encore l'accompagnement d'embauches de salariés. Ainsi, le développement de commerces ruraux ou de proximité est soutenu.

> Aider et accompagner les PME innovantes dans le cadre du Pôle d'Excellence Ubiquitaire

Lors de la commission permanente du 6 février 2012, les élus ont décidé d'autoriser un marché avec Euratechnologies pour la mise en œuvre de trois programmes prévisionnels 2012-2015. 932 500€ est attribué à la première tranche du marché 2012.

La première tranche 2012 du marché consacre 53 500€ pour accompagner des projets individuels destinés à porter un projet de création d'entreprise, 37 500€ pour le plan régional Objectif PME, 791 500€ pour la gouvernance et le plan d'actions du Pôle d'Excellence Ubiquitaire, et 50 000€ pour constituer un projet de démonstrateur de nouveaux usages des technologies sur le quartier d'Euratechnologies dans le cadre du Pôle d'Excellence Ubiquitaire.

Qu'est que l'incubateur d'entreprises ?

L'incubateur d'entreprises est une structure d'accompagnement destinée aux porteurs de projet de création d'entreprise. Il offre dans le cadre d'un milieu porteur d'innovation un appui en matière de conseils et de recherche de financements. Il favorise la création d'entreprises innovantes dans le cadre du réseau J'InnoVe en Nord-Pas de Calais et permet aux porteurs de projet de bénéficier des services de l'association Nord France Innovation Développement (NFID).

Euratechnologies a pour ambition d'accompagner chaque année 20 projets individuels destinés à porter un projet de création d'entreprise.

Un Plan Objectif pour mieux accompagner les PME

Le Conseil régional Nord-Pas de Calais, l'Etat, la CCI Région Nord-Pas de Calais, promoteurs d'Objectif PME, ont souhaité constituer un dispositif d'accompagnement simple, coordonné, et porteur d'une nouvelle vision de l'appui aux entreprises. Ce plan vise à aider les PME à engager des programmes de développement par un accompagnement dans la définition des orientations stratégiques, à améliorer leur capacité à gérer la croissance et à développer des projets relevant principalement de trois domaines : performance interne, développement commercial, innovation et évolution de l'offre.

Un Pôle d'Excellence Ubiquitaire, dans quel but ?

L'informatique « ubiquitaire », c'est l'accès pour un utilisateur à un ensemble de services au travers d'interfaces intelligentes, dont il est entouré. Ces interfaces s'appuient sur des technologies intégrées dans les objets familiers. Egalement appelée intelligence ambiante ou Web 3.0, l'informatique ubiquitaire se déploie rapidement.

Les entreprises du secteur des TIC sont un des plus importants « gisements » identifiés de création d'emplois qualifiés dans les années à venir. Les nouvelles technologies ont permis une augmentation de la productivité dans tous les pays dans lesquels elles sont bien intégrées et l'économie numérique qui représente plus de 27% de la croissance du PIB mondial en représentera 50% dans un futur très proche.

La création de ce pôle d'excellence en juin 2011 vise donc à positionner la région Nord-Pas de Calais dans les premières régions en Europe à développer le champ nouveau de l'internet du futur. L'aide votée au programme prévisionnel du Pôle d'Excellence Ubiquitaire par les élus de la commission permanente ce 6 février 2012 permettra de déployer la stratégie du Pôle d'Excellence et de mettre en place des actions coordonnées.

> Soutenir la compétitivité et l'emploi. L'exemple d'Artisan en or

Les élus de la Commission permanente ont voté une subvention FEDER (fonds européens) pour un montant de 1 779 984 euros destinée à financer des opérations de soutien à la compétitivité régionale et à l'emploi.

L'une des opérations financées dans ce cadre est Artisan en Or pour un montant de 967 225 €

Artisan en or se fixe pour objectif de valoriser le savoir-faire des artisans des métiers de bouche. Initialisée en 2007 avec la Confédération Générale de l'Alimentation de Détail Régionale à Croix (CGAD), la démarche de certification en service et produits artisanaux des métiers de bouche « ARTISAN EN OR » a connu un réel succès auprès de 200 artisans boulangers, pâtisseries et bouchers certifiés à fin 2010.

Les objectifs de l'opération Artisan en Or :

- Répondre aux besoins et aux exigences des consommateurs
- Offrir une qualité de services constante
- S'inscrire dans une logique d'amélioration continue de l'artisanat
- Construire l'artisanat de demain en mutualisant les énergies et les moyens
- Poursuivre un encadrement de qualité des artisans en or certifiés, à travers une méthodologie et une organisation de qualité, grâce à la mise en place de suivis et de formations adaptées et évolutives.
- Vulgariser la marque Artisan en or et les produits « Saveur en or – produit artisanal » qui lui sont rattachés grâce à une stratégie de communication fédératrice.

> Création d'une société de co-investissement

Les élus du Conseil régional Nord-Pas de Calais lors de la Commission permanente du 6 février 2012 ont décidé d'approuver la création de la Société de Co-Investissement (SAS), au capital de 1M€ dont la Région Nord-Pas de Calais est l'associé unique, et de demander les crédits FEDER gérés par le Conseil régional à hauteur de 4M€

Une société de co-investissement régionale, dans quel but ?

Le Conseil régional Nord-Pas de Calais propose la création d'un fonds de co-investissement qui vise à renforcer, dès les premiers tours de table, l'apport en capitaux à destination des projets innovants. Le principe consiste à co-investir dans les PME innovantes. L'objectif est de créer un levier de financement pour les phases d'amorçage. Le fonds de co-investissement prendra la forme d'une SAS, optant pour le régime fiscal des sociétés de capital risque.

Le Conseil régional en sera l'actionnaire unique et dotera au final son capital à hauteur de 5 M€ provenant d'une part de ses fonds propres pour 1 M€ et de fonds FEDER pour un montant de 4 M€ transitant par la Région.

La gestion de la structure sera confiée à une équipe indépendante qui sera sélectionnée par appel d'offres. La gouvernance du fonds de co-investissement réunira un conseil d'administration et un comité d'engagement.

A quel moment et comment la Région interviendra-t-elle ?

Le fonds de co-investissement interviendra dans les PME régionales sous forme d'actions, d'obligations et autres titres participatifs. Il interviendra prioritairement aux phases d'amorçage et de démarrage mais se réserve la possibilité d'accompagner les phases d'expansion.

Il co-investira selon les mêmes modalités que son partenaire financier. Il sera toujours actionnaire minoritaire dans l'entreprise et veillera à ce que la part publique consolidée soit toujours inférieure à 50 % du capital de l'entreprise. Le ticket d'intervention du fonds sera à minima de 25 K€ et sera plafonné à 10 % du montant des fonds propres.

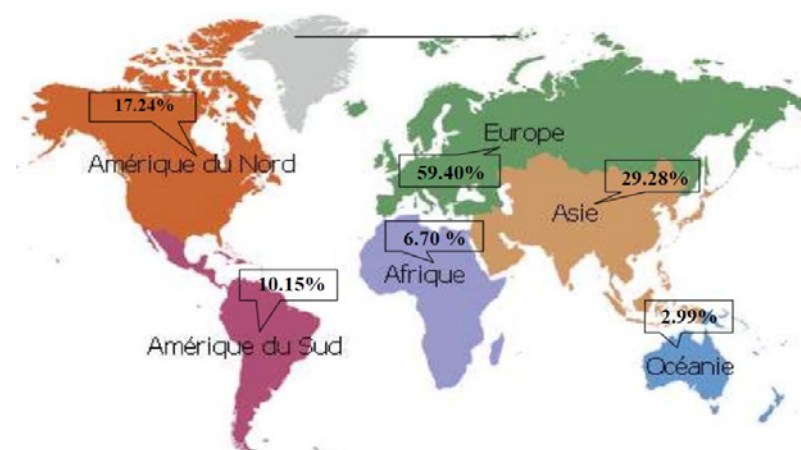
A qui ce fonds est-il destiné ?

Les secteurs d'intervention relèveront prioritairement des domaines d'activités stratégiques définis dans la Stratégie Régionale d'innovation et principalement les incontournables : Transports Ferroviaires, Commerce du futur, Santé Nutrition Alimentation, Matériaux.

Recherche et enseignement supérieur

> Bourses de mobilité internationale : Bourses Blériot et aide à la mobilité des jeunes

La Commission permanente a voté une enveloppe 3,2 millions d'euros pour les bourses Blériot 2012. Dans le même temps, les élus ont aussi voté la somme de 200 000 € pour les bourses de la campagne « Aide aux voyages » 2012.



Les bourses « Blériot » et les bourses prévues dans le cadre de la campagne « Aides aux voyages » relèvent d'une initiative régionale permettant aux étudiants de Bac+2 à Bac+5 d'effectuer une mobilité internationale (stages/études) dans le cadre de leurs formations.

Il s'agit, par ces dispositifs, de **favoriser la pratique des langues étrangères** et, au-delà, de **faciliter l'adaptation des jeunes aux multiples environnements professionnels**.

Depuis 2005, l'effort financier de la Région dans ce domaine ne cesse de progresser, passant de 1,1 M€ (2005) à 3,4 M€ (2011).

Tous les continents sont concernés, avec une dominante pour l'Europe (59% des destinations) et l'Asie (29%). De même, les différentes disciplines sont représentées de façon à peu près équilibrée (ingénierie, médecine/pharmacie, management/marketing, LEA, etc.).

En 2012, la Région décide de reconduire son effort à hauteur de 3,2 M€ pour les bourses Blériot et 200 000 euros pour la campagne « Aides aux voyages ». La Région est particulièrement attachée à cette politique, favorisant l'ouverture sur le monde, des étudiants du Nord-Pas de Calais.

> Equipex Imaginex BioMed

Les élus de la Commission permanente ont décidé d'apporter une aide financière *via* des fonds FEDER, à hauteur de 7,6 M€ pour le projet de recherche en Nord-Pas de Calais Imaginex BioMed.

Le programme « Investissements d'avenir » initié par l'État en 2010 s'appuie, pour ce qui concerne l'enseignement supérieur, sur des « Initiatives d'excellence » (IDEX), des « Laboratoires d'excellence » (LABEX) et des « Équipements d'excellence » (EQUIPEX). S'agissant de cette dernière catégorie, 10 projets ont été sélectionnés dans le Nord-Pas de Calais : 4 lors de la première vague (en 2010) et 6 lors de la seconde (en décembre dernier).

Le projet Imaginex BioMed, dans le domaine de la biologie-santé, fait partie des projets lauréats de la première vague. Imaginex BioMed propose un continuum de techniques sur un seul plateau au sein du centre de bio imagerie de Lille en regroupant des chimistes, des biologistes, des microscopistes et des bio-informaticiens. Ce projet vise à renforcer les stratégies innovantes pour la recherche de molécules thérapeutiques issues des études en chimie du médicament et ciblant des maladies comme le diabète et le cancer. L'aide financière apportée par la Région via des fonds FEDER, s'élève à 7,6 M€, sur un montant total de 12,6 M€

> Energie 2020 : programme d'activités

Lors de la commission permanente du 6 février 2012, les élus ont décidé d'allouer 300 000€ à l'association du pôle d'excellence Energie 2020 situé à Grande Synthe.

Le Pôle Energie 2020 accompagne le développement économique des entreprises du Nord Pas-de-Calais. Il met en adéquation les besoins (efficacité énergétique, gestion des consommations) et les ressources énergétiques (valorisation des énergies renouvelables et fatales, écologie industrielle).

La prise de conscience des conséquences en termes de changement climatique, de raréfaction des ressources fossiles et l'augmentation du prix des énergies bouleversent aujourd'hui les modèles énergétiques, économiques et sociétaux. Le Pôle Energie vise à réduire les besoins en énergie en préservant la croissance et le bien-être social en proposant un plan d'actions pour l'année 2012 autour de 3 objectifs :

- favoriser les échanges de compétences entre les acteurs (entreprises, PME/PMI, producteurs et consommateurs d'énergie, laboratoires, centres de formation, acteurs du développement),
- réunir les conditions favorables au développement économique de la filière et des sous-filières en développant les synergies entre les territoires et proposer une offre de services adaptée,
- capitaliser le savoir-faire et valoriser les projets existants en région

> Pôle Images Régional dans le Hainaut : 3 écoles supérieures regroupées au sein d'une « Serre numérique »

La Commission permanente de la Région a voté une subvention FEDER (fonds européens) à la Chambre de Commerce et d'Industrie territoriale Grand Hainaut d'un montant de 6 millions d'euros destinée à la construction de la « serre numérique » du Pôle Images dans le Hainaut.

Inscrit dans le développement du Pôle d'excellence régional « Images », ce projet vise à développer la filière numérique dans les domaines suivants : « serious games » (en français « jeu sérieux », à savoir des logiciels qui combinent une intention sérieuse, notamment de type pédagogique, avec des ressorts ludiques), films d'animation, jeux vidéo... Le projet donne lieu à la mise en place d'une « serre numérique », participant à la requalification de l'ancien site « Vallourec » dans le Valenciennois. Il s'agit de regrouper dans un même bâtiment des laboratoires publics, des entreprises et des centres de R&D afin de favoriser des « fertilisations croisées

C4 Culture

Pour la Commission « Culture » présidée par Olfa LAFORCE, Catherine GENISSON, Vice-présidente, a présenté 28 délibérations, pour un montant de **31 597 865 euros**.

> Dunkerque, Capitale régionale de la culture d'avril à décembre 2013

La Commission permanente a voté le projet de convention de partenariat avec la Communauté Urbaine de Dunkerque relative à l'organisation générale de « Dunkerque 2013 : Capitale régionale de la Culture ». Cette convention s'accompagne du vote d'un premier budget de 1,2 million d'euros à la Communauté Urbaine de Dunkerque pour cette opération « Dunkerque 2013 : Capitale régionale de la Culture ».

La précédente Commission Permanente du 4 juillet 2011 a décidé, par délibération de réaliser, en partenariat avec la Communauté Urbaine de Dunkerque – Dunkerque Grand Littoral l'opération « Dunkerque 2013, Capitale régionale de la Culture ».

Le Comité Stratégique, instance décisionnelle du projet composée de 6 Élus du Conseil régional et de 6 Élus de la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD) mise en place pour la conduite de cette opération, s'est réuni le 22 octobre 2011. Il a validé le projet de convention de partenariat relative à l'organisation générale de la manifestation « Dunkerque 2013 » et à ses modalités d'organisation, de conduite et de gouvernance du projet dans une démarche de totale co-construction. Les deux partenaires se sont accordés pour désigner la CUD « autorité de gestion » du budget total de l'opération.

Cette convention a été adoptée en Conseil Communautaire le 15 décembre 2011.

Il convient donc d'adopter cette convention de partenariat, entre la Région et la CUD, ainsi que l'engagement financier régional au titre de l'opération « Dunkerque 2013 », à parité avec celui de la Communauté Urbaine. Cet engagement régional représente un montant de 4 000 000 € en fonctionnement et 2 000 000 € en investissement pour l'ensemble du projet.

Afin de permettre la mise en œuvre des grands projets identifiés, il est nécessaire d'affecter dès à présent un premier engagement financier régional en fonctionnement, fixé à 1 200 000 €, sur l'année budgétaire de l'année 2012.

> En attendant l'IMA en Nord-Pas de Calais

Forte de 30 années d'aménagement culturel de son territoire, le Conseil régional Nord-Pas de Calais poursuit une stratégie innovante de développement en s'appuyant sur des partenaires durables. Le projet du Louvre-Lens est l'illustration la plus emblématique de cette dynamique.

Le Conseil régional poursuit aujourd'hui la démarche engagée auprès d'établissements phares comme Versailles ou encore l'Institut du Monde arabe. Pharaon en 2007, Bonaparte et l'Egypte en 2009, la collaboration entre les deux structures continue et l'IMA implante une antenne à Tourcoing, sur la zone de l'Union.

En attendant cette implantation, un programme d'activités est mis en place. Expos, concerts, conférences, débats...

4 volets d'activités ont été identifiés :

- formation en langues et civilisations arabes

- expositions pédagogiques
- exposition grand format
- actions partenariales (concerts, tables rondes...)

L'antenne de l'IMA qui devrait ouvrir ses portes en 2014 va contribuer à développer une coopération territoriale en Méditerranée

Les élus de la Commission permanente ont fixé la tarification des billets d'entrée pour les opérations régionales réalisées dans le cadre du programme d'activités mis en place en attendant l'arrivée de l'antenne de l'Institut du Monde arabe en Nord-Pas de Calais.

Les concerts seront gratuits jusqu'à la fin du mois de février et un ticket d'entree unique à 5 euros sera mis en place à partir du mois de mars. Aussi, l'entrée à l'ensemble des expositions mises en place par le programme sera gratuite.

Cette décision reflète une nouvelle fois la politique culturelle menée par le Conseil régional Nord-Pas de Calais qui a pour objectifs de démocratiser la culture.

Agenda

LES MARDIS DE L'IMA EN NORD-PAS DE CALAIS

Au siège de Région

7 février 2012 - Printemps arabe et Maghreb

Avec l'Institut Maghreb-Europe, et Aissa Kadri, professeur de sociologie, responsable d'un laboratoire de recherches sur le Maghreb de l'Université Paris 8, Khelifa MESSAMAH, Docteur d'État es-sciences économiques.

21 février 2012 - Jeux et enjeux de la démocratie en Tunisie

Avec Affet Mosbah, journaliste, et Mathieu Guidère, agrégé de l'Université, est professeur à l'Université de Genève.

LES CONCERTS

Ces concerts sont construits sur la mixité artistique résultant d'un dialogue musical entre l'Europe et l'Orient qui inaugure l'aventure méditerranéenne en région avec l'arrivée de l'Institut du Monde Arabe.

Vendredi 23 mars 2012

Le Malouf du Rhumel, avec Abbas Righi sous la direction d'Amine Khettat, à l'Espace Culture de l'Université de Lille 1

> « Nord-Pas de Calais en Avignon » : 6 compagnies sélectionnées pour le Festival Off 2012

Précurseur dans l'accompagnement de ses artistes sur le festival Off, le Conseil régional Nord-Pas de Calais renouvelle pour la 12^{ème} année consécutive l'opération « Nord-Pas de Calais en Avignon ». La Région apporte son soutien financier, logistique et technique aux compagnies sélectionnées pour la qualité de leurs créations.

Une enveloppe de 182 000 euros a été réservée pour l'édition 2012.

Avec 6 compagnies qui se produisent à Présence Pasteur du 7 au 28 juillet, cette édition dévoilera une fois encore l'étendue des talents régionaux.

Les compagnies et les spectacles sélectionnés :

- « Sourire de la Joconde » par le Théâtre de la Bardane de Lille
- « Tenderness » par la compagnie THEC de Cambrai
- « Accordéons-nous » par la compagnie Ces champs sont là de Mons-en-Barœul

- « Mes amours au loin » par la compagnie La Fabrique de Lille
- « Made in china » par la compagnie Théâtre Octobre de Lomme
- « Sisiphsky, la cité des astres » par la compagnie Sputnik Theater de Ruitz

> Aire-sur-la-Lys : une ville d'histoire au patrimoine restaurée

La Commission permanente a décidé 4 subventions à la commune d'Aire-sur-la-Lys dans le cadre de la Restauration de 4 édifices protégés au titre des Monuments Historiques d'Aire-sur-la-Lys. Le montant global affecté s'élève à 300 000 €

Le patrimoine de la commune d'Aire-sur-la-Lys compte 23 bâtiments protégés au titre des monuments historiques. Cette richesse architecturale exceptionnelle date essentiellement des XVII^e (Bailliage, Chapelle des Jésuites Saint-Jacques) et XVIII^e siècles. L'entretien d'un tel patrimoine pèse lourdement sur les finances de la commune. La Région a souhaité participer à hauteur de 3,9 millions d'euros au projet de travaux de restauration des bâtiments de la commune d'Aire-sur-la-Lys protégés au titre des Monuments Historiques prévus sur 13 ans, à raison de 30% du coût annuel des travaux estimé à 1 000 000 €, soit une participation maximum de 300 000 € par an.

La demande de subvention au titre de cet exercice concerne les bâtiments suivants :

- l'hôtel de ville (corniche et façade)
- la chapelle Beaudelle
- la collégiale Saint-Pierre
- la chapelle Saint-Jean-Baptiste.

C5 Lycées, schéma régional des formations, apprentissage

Pour la Commission « Lycées, apprentissage, schéma régional des formations » présidée par Cathy APOURCEAU-POLY, Jean-Marie ALEXANDRE, Vice-président, a présenté 33 délibérations au titre des lycées, et Philippe KEMEL, Vice-président, a présenté 17 délibérations au titre des politiques d'apprentissage, pour un montant de **34 242 593 euros**.

Lycées

> Lycées publics : le Conseil régional, propriétaire attentif et volontariste

Dans le cadre de ses compétences en matière de lycées, le Conseil régional assure la mise à niveau, l'actualisation et le renouvellement des équipements mobiliers et pédagogiques des lycées, lycées professionnels, EREA (Etablissements Régionaux d'Enseignement Adapté) et lycées d'enseignement général et technologique agricoles soit dans le cadre de programmes spécifiques, soit sur demande, soit suite à la réalisation de travaux par la Région.

La Commission permanente a donc voté un programme de travaux conformément aux demandes des EPLE (Etablissements Publics Locaux d'Enseignement. Ce programme financier est réalisé en maîtrise d'ouvrage régionale. Il concerne 39 EPLE. Son coût de 1 020 700 €

La Commission permanente a également, dans le même temps, voté une somme globale de 442 617 euros pour de la mise à niveau d'équipements d'EPLE.

Ces chiffres confirment l'engagement important de la Région pour permettre aux lycéens du Nord-Pas de Calais d'étudier dans des locaux sûrs, constamment entretenus par les services de la Région.

Un exemple à Saint-Omer

Le Conseil régional Nord-Pas de Calais s'investit aussi pour faire des lycées des espaces intégrés à la ville. La Commission permanente a autorisé de manière ponctuelle et exceptionnelle, l'analyse des critères de recevabilité du dossier pour les travaux d'aménagement des abords du lycée Alexandre Ribot.

Une subvention de 240 000 euros à la commune de Saint-Omer a été votée pour des travaux d'aménagement des abords du lycée. Ces travaux concernent la mise en sécurité de l'entrée du lycée par la fermeture partielle de l'espace piétonnier inter-bâtiment, et par la réalisation de travaux de voirie et d'aménagement paysager.

> Faire face aux réformes de l'Etat : la mise en œuvre du bac STI2D

Alors que les annonces de suppressions de postes se multiplient, que les enseignants se sentent délaissés par l'Education nationale, que les lycéens craignent pour leur avenir, l'Etat continue de lancer des réformes sans pour autant se soucier de l'application technique et opérationnelle de celles-ci.

Le Conseil régional poursuit donc ses efforts dans le cadre de sa compétence lycées pour garantir aux jeunes des conditions de formations et d'apprentissage exemplaires, modernes et performantes.

La Commission permanente a voté des aides aux établissements de la région pour l'achat des fournitures de systèmes techniques pour les laboratoires d'enseignement transversal dans le cadre de la réforme du baccalauréat Sciences et Technologies Industrielles Développement Durable.

La Région affecte une somme prévisionnelle de 1 108 500 euros pour faire face en Région Nord Pas-de-Calais. 21 établissements sont à ce jour concernés par la réforme.

Pour le Conseil régional Nord-Pas Calais, les lycées constituent le premier budget de l'institution avec 1,1 milliard d'euros prévu d'ici la fin du mandat. La région compte 184 000 lycéens et 200 établissements et 12 700 professeurs.

> 10 euros supplémentaires pour le « chéquier livre Région » des élèves boursiers

Depuis 2004, le Conseil régional Nord-Pas de Calais accompagne la scolarité des lycéens en leur attribuant un « chéquier-livres Région ». La valeur du chéquier de 70€ permet aux élèves d'acheter des livres ou toute autre fourniture scolaire. Les élèves boursiers d'Etat perçoivent un complément d'une valeur de 65€, 90€ ou 150€ selon la classe fréquentée.

Pour la campagne 2012-2013, la commission permanente a validé l'augmentation de 10 euros du chéquier livre pour les élèves boursiers.

Selon les critères habituels, le supplément versé aux élèves boursiers d'état passe de 65 à 75 euros, de 90 à 100 et de 150 à 160. Le « chéquier livre Région » peut donc avoir les valeurs suivantes :

- 70 euros pour les élèves non boursiers
- 230 euros pour les élèves boursiers qui entrent en formation filière industrielle, 170 pour ceux entrant dans la filière tertiaire et 145 euros pour tous les autres élèves boursiers.

> Développer l'accès numérique pour les apprentis et les lycéens

Les élus de la commission permanente ont voté 1 435 000 € pour le déploiement de la plateforme Savoirs numériques 59/62.

Avec les Savoirs numériques 59/62, le Conseil régional met en place des espaces numériques de travail à destination des parents, des enseignants et des élèves pour qu'ils puissent s'informer, produire des informations, consulter des ressources, organiser leur travail. 120 établissements sont connectés à ce jour.

> Favoriser les « initiatives lycéennes, ici et ailleurs »

Les élus de la commission permanente ont décidé d'engager le programme « Initiatives lycéennes, ici et ailleurs ».

Ce programme ouvert à tous les lycées publics et privés, les Etablissements Régionaux d'Enseignement Adapté, les Etablissements du Premier Degré et les Maisons Familiales et Rurales, complète l'offre régionale en matière d'action éducative suite à la mise en place récente de la subvention « Coup de Pouce » destinée au financement des projets modestes des établissements.

Le programme comporte deux volets :

→ un volet destiné aux projets de mobilité qui donne la priorité à l'apprentissage des langues, notamment européennes et permet aux jeunes la découverte du pays de la langue apprise.

→ un volet pour les projets n'induisant pas de mobilité hors du territoire national, proposant aux établissements un appel à projets, ouvert à des thématiques multiples (citoyenneté, sport, culture, découverte professionnelle...) permettant de soutenir des projets d'envergure développés par les établissements en privilégiant les initiatives collectives.

Un million d'euros est réservé pour ce programme dont les aides seront attribuées par délibérations lors des prochaines Commissions permanentes.

Apprentissage

> Le Conseil régional Nord-Pas de Calais organise les Euroskills en 2014

Lors de la commission permanente du 6 février 2012, les élus ont décidé d'autoriser l'organisation des Euroskills à Lille en 2014 en partenariat avec le Cofom.

Après avoir organisé avec succès les finales nationales des 40^{ème} Olympiades des Métiers en 2009, le Conseil régional Nord-Pas de Calais a remporté l'organisation des Euroskills à Lille en 2014 face à l'Autriche. Disposant d'un positionnement transfrontalier majeur au croisement de Londres, Paris et Bruxelles, la région accueillera ce concours de savoir-faire professionnels dédié aux jeunes européens de moins de 23 ans.

L'organisation des Euroskills est une opportunité pour promouvoir les formations et les nouveaux métiers en compétition comme le merchandising ou la robotique mobile. Cette rencontre est aussi l'occasion de développer et de valoriser la mobilité des jeunes en Europe. Le Conseil régional Nord-Pas de Calais associera également le monde économique en développant les partenariats et valoriser ainsi l'excellence régionale.

> Garantir la santé des apprentis

Les élus de la commission permanente ont décidé d'attribuer 220 000 € au Groupement Régional de Promotion de la Santé (GPRS) dans le cadre du programme régional « santé – sécurité des apprentis ».

Cette subvention permet de financer le programme régional sur la période du 1^{er} avril 2011 au 30 juin 2012 répartie entre l'ISTNF (78 400€) pour le volet santé et sécurité travail, l'IREPS (100 800€) pour le volet approche spécifique auprès des apprentis (addictions, obésité...) et le GRPS (40 800€) pour le volet synergie et expertise du programme santé des apprentis.

L'état des lieux de la santé des apprentis en Nord-Pas de Calais réalisé en 2007- 2008 a démontré l'urgence à intervenir pour améliorer les parcours des jeunes en mettant en place le programme régional « santé – sécurité des apprentis ».

Ce dernier va donc être poursuivi autour de 4 axes en lien avec l'Etat :

- Renforcer la dimension **sécurité-santé travail** par la création d'un groupe de travail associant **les branches signataires des Contrats Régionaux d'Objectifs et de Moyens** du CPRDFP et **les Animateurs territoriaux de l'apprentissage (ATA)**.
- Des interventions ciblées dans les CFA auprès des apprentis (addiction, obésité...).
- Des actions spécifiques pour les CFA n'ayant pas participé aux précédents programmes régionaux « santé des apprentis » et une rencontre régionale les acteurs locaux pour échanger sur leurs pratiques.
- Mettre en lien les différents Plans Santé portés par le Conseil régional afin d'y intégrer le volet apprentissage.

C6 Formation permanente

Pour la Commission « Formation permanente » présidée par Francine HERBAUT-DAUPTAIN, Pierre de SAINTIGNON, Vice-président, a présenté 16 délibérations, pour un montant de **63 066 861 euros**.

> Le budget destiné aux bourses d'études sanitaires et sociales ajusté

Lors de la commission permanente du 6 février 2012, les élus ont voté une somme complémentaire de 11 249 801€ destinés respectivement aux bourses d'études des élèves et étudiants inscrits dans les établissements de formation des travailleurs sociaux et des professions paramédicales et de sages-femmes dans le cadre de la rentrée de septembre 2011 (10 069 801€) et de janvier 2012 (1 180 000€).

Le Conseil régional accompagne, par la formation, le développement économique et social de la région. Elle pilote une politique au service de la formation permanente des actifs, des étudiants du champ sanitaire et social et des acteurs de la vie associative.

Les élèves ou étudiants inscrits dans les établissements de formation des travailleurs sociaux et de certains professionnels de santé agréés ou autorisés par le Conseil régional peuvent obtenir des bourses d'études par ce dernier.

Elles sont données sur critères sociaux et selon 7 échelons, l'échelon le plus avantageux permettant d'obtenir une bourse de 4 435 euros. Chaque année plus de 5 000 bourses sanitaires et sociales attribuées.

> Accompagner les stagiaires en formation professionnelle

Lors de la commission permanente du 6 février 2012, les élus ont voté 37,7 millions d'euros pour la réalisation des Parcours de Formation Professionnelle Accompagnés réalisés par l'AFPA en 2012 et 10,7 millions d'euros pour l'indemnisation des stagiaires gérée par l'Agence de Services.

Le Conseil régional accompagne, par la formation, le développement économique et social de la région. Pour cela, des actions sont mis en œuvre pour la formation permanente des actifs, des étudiants du champ sanitaire et social et des acteurs de la vie associative.

Dans le cadre de sa compétence en Formation Professionnelle, la Région a lancé un programme de Parcours de Formation Professionnelle Accompagnés, associant aux actions de formation certifiantes des prestations complémentaires indispensables à la réussite des personnes dans l'accès à une qualification et à un emploi durable.

Les prestations intégrées « Parcours de Formation Professionnelle Accompagnés » sont un moyen pour la Région d'accompagner les stagiaires en formation en prenant en compte l'ensemble des champs qui peuvent avoir une influence directe ou indirecte quant à la réussite du parcours de qualification et l'insertion professionnelle.

Cette approche globale sécurise l'environnement de formation des stagiaires et permet de maintenir ou de développer la motivation, de réduire les inégalités liées à l'origine géographique des publics et de limiter l'incidence des difficultés périphériques (santé, logement, mobilité...).

C7 Jeunesse et Sports

Pour la Commission « Jeunesse et sports » présidée par Vincent LENA, Hélène PARRA, Vice-présidente, a présenté 50 délibérations, pour un montant de **6 655 383 euros**.

> La Région équipe les clubs de sports de kits et de tenues multisports

La Commission permanente a décidé de reconduire l'opération « Kits sportifs ». Le budget total annuel de cette opération est estimé à 399 992 €. Elle prend en compte les disciplines nouvelles suivantes : - la boxe anglaise, - la boxe française, - l'escalade, - l'escrime, - le handisport, - le hockey sur gazon et - Le tir à l'arc.

5 ans d'engagement, pour faire vivre le sport

Pourquoi des kits sportifs ? Pour renforcer son partenariat avec les clubs sportifs, la Région a décidé en 2006 de développer ses actions en direction du sport de masse et du sport amateur. Elle aide les petits clubs en matériel pour assurer la pratique sportive dans les meilleures conditions possibles.

Depuis 2006, la Région équipe les clubs : un engagement durable pour le développement du sport.

En commençant avec les « Kits ballons » en 2006/2007, l'opération consistait à attribuer un lot de ballons de compétition à plus de 400 clubs de basket-ball, football, futsal, handball, rugby et volley-ball, des petits clubs qui disposaient de peu de moyens. Après avoir distribué près de 6 000 ballons la première année, la Région a renouvelé l'opération, vers d'autres disciplines.

En 2007/2008, les « Kits ballons » sont donc devenus les « Kits sportifs » pour plus de 1 000 clubs régionaux. Cela a concerné des disciplines nouvelles : sports de combat (judo, karaté, kempo, yoseikan, lutte, taekwondo) et sports cyclistes (cyclisme, cyclotourisme et BMX). Pour sa troisième année, l'opération « Kits sportifs » prenaient en compte plus de 600 clubs au total avec de l'athlétisme, du roller et des clubs de football non dotés.

En 2010, les disciplines concernées étaient les sports de raquettes (badminton, squash, tennis et tennis de table). Plus de 600 clubs étaient concernés. La Région privilégie les jeunes licenciés. Les disciplines concernées cette année : la gymnastique et les sports d'eau (aviron, char à voile, canoë kayak, natation, plongée et voile). Les licenciés minimes, cadets, juniors de gymnastique, recevront chacun un équipement de compétition en fonction de leurs disciplines. Et les clubs de sports d'eau recevront chacun un « pack » de matériel en fonction du nombre de licenciés jeunes inscrits dans le club. 285 clubs au total sont concernés cette année, ce qui représente près de 22 213 licenciés et témoigne de la vitalité du sport dans notre région.

La Région Nord-Pas de Calais consacre près de 500 000 euros en 2011 à cette opération de proximité avec les clubs. Et aussi des défibrillateurs...Les remises de défibrillateurs aux communes ont commencé en 2009. Cette année, sont concernées les communes de 3 000 à 10 000 habitants sans lycées, avec une salle de sports communale à usage scolaire ou pour les clubs. Plus de 150 salles ont été recensés.

> Soutien aux manifestations sportives

La Région aime le sport et soutient les manifestations sportives qui animent le territoire et sont autant d'événements à partager avec le grand public.

- Les élus de la Commission permanente ont décidé une subvention à plusieurs organisateurs de manifestations sportives.

Le montant global s'élève à 17 350 € et concerne :

- la 4ème Edition de l'Eurométropole Masters de Judo le 28 janvier 2012 à Wasquehal
- le Grand Prix National des Dunes de Flandre en char à voile les 19 et 20 novembre 2011 à Dunkerque et Leffrinckoucke
- l'Open International de Jujitsu du Nord le 17 décembre 2011 à Wasquehal
- le Grand Trail du Nord - Chti Défi, le 1er et 2 octobre 2011 de Leffrinckoucke à Wambrechies
- le Chicon Bike Tour le 15 janvier 2012 dans le secteur de Faumont
- la 20ème édition du Meeting Jean-Claude Landron de natation, du 27 au 29 décembre 2011 à Arras

- Les élus de la Commission permanente ont décidé une subvention à plusieurs organisateurs de manifestations exceptionnelles. Le montant global affecté s'élève à 22 300 € et concerne :

- le Tournoi International de Lacrosse BOXMANIA les 12 et 13 novembre 2011 à La Halle de Glisse de Lille
- le Jumping International **, du 25 au 27 novembre 2011 à Strazeele
- le Championnat de France FFST de Taekwondo le 29 janvier 2012 à Proville
- le Tournoi Inter-Régional Jeunes de Badminton les 24 et 25 septembre 2011 à Hem
- le 5ème Trophée Iris Indoor les 10, 11 et 12 décembre 2011 à Lambersart
- le Stand Up Paddle, le 25 septembre 2011 au Touquet
- le tournoi de Rugby Gérard Labbe – Didier Cotteneys, qualificatif pour le championnat de France Minimes, le 23 octobre 2011 à Marcq en Baroeul
- les Championnats de France jeunes de natation, du 16 au 18 décembre 2011 à Saint Martin Boulogne

> Aides aux athlètes médaillés aux Championnats du Monde et d'Europe 2011

Les élus de la Commission permanente ont, par exemple, voté des aides à 9 médaillés aux Championnats du Monde et d'Europe 2011, sportifs de notre région, pour un montant total de 26 250 €

Le Conseil régional avait décidé d'engager, de longue date, une action en faveur des athlètes de haut niveau du Nord-Pas de Calais, afin de favoriser leur participation à des compétitions de niveau national, européen et mondial.

Sébastien BOSQUET, Médaille d'or au Championnat du Monde de Handball, du 12 au 31 janvier 2011 en Suède
 Pascale LEBECQUE, Médaille d'argent aux Championnats du Monde de Tir à l'Arc, le 09 juillet 2011 à Turin (Italie)
 Louis MASY, Médaille de bronze aux Championnats d'Europe cadets de Judo, du 23 au 26 juin 2011 à Malte
 Tonia LECCESE, Médaille d'or au Championnat du Monde Jeunes dans la catégorie plumes (Savate Boxe Française), le 03 juillet 2011 à Villette d'Anthon
 Amandine CUASNET, Médaille d'argent au Championnat du Monde de Hockey-sur-Glace, du 04 au 11 avril 2011 à Caen
 Lara ESCUDERO, Médaille d'argent aux Championnats du Monde de division II de Hockey-sur-Glace, du 04 au 11 avril 2011 à Caen
 Claire STIEVENARD, Médaille d'argent au Championnat d'Europe de Basket-Ball, du 4 au 14 août 2011 à Oradea (Roumanie)
 Tiphonie FELGUEIRAS, Médaille d'argent aux Championnats du Monde espoirs de développé couché, du 25 au 30 mai 2011 à Sölden (Autriche)
 Constant RYNGAERT, Médaille d'argent au Championnat du Monde sénior moins de 23 ans, en quatre rameurs en pointe sans barreur poids léger (Aviron), du 20 au 24 juillet 2011 à Amsterdam (Pays-Bas)

> Diambars, l'opération Stade Sup

Les élus de la Commission permanente ont décidé d'accorder une subvention à l'association DIAMBARS de 13 000 € destinée à l'Opération Stade Sup Bollaert 2011-2012. Cette opération est un programme socio-éducatif permettant d'aborder des problématiques d'enseignement dans un autre lieu que l'école, à savoir le stade avec d'autres méthodes, en utilisant le multimédia et en se servant des métiers représentés dans un stade de football.

L'association Diambars développe aussi de nombreux projets d'éducation par le sport en France et plus particulièrement le projet **Stade-Sup**. Il s'agit d'une initiative socio-éducative dont le principe est de faire du stade un lieu d'éducation et d'apprentissage.

Le stade de football sert de cadre à la mise en place d'actions de partage des savoirs. Le projet s'adresse à un public constitué d'élèves de ZUS. Avec l'aide de professionnels du multimédia et du journalisme, il s'agit de rendre le jeune acteur de son apprentissage par une pédagogie favorisant l'autonomie et la prise d'initiative.

C8 Aménagement du territoire, tourisme et environnement

Pour la Commission « Aménagement du territoire, environnement et plan climat et tourisme » présidée par Damien CAREME, Emmanuel CAU, Vice-président, a présenté 50 délibérations au titre de l'**aménagement du territoire, de l'environnement et du plan climat**, et Christine BATTEUX, Vice-présidente, a présenté la délibération au titre du **tourisme**, pour un montant total au sein de cette commission de **2 155 685 euros**.

Tourisme

> La politique Tourisme en Nord-Pas de Calais : un projet engagé pour un tourisme de Sens

Le Conseil régional Nord-Pas de Calais mène une politique de développement touristique volontariste qui contribue au rayonnement international de la région.

Depuis le début du mandat régional, Christine Batteux, Vice-Présidente en charge du tourisme, travaille à l'évolution de la politique touristique en s'appuyant sur les acteurs du territoire. Face aux nouvelles contraintes qui impactent ce domaine, la Région Nord-Pas de Calais a souhaité réagir.

Le tourisme en NPDC en quelques chiffres

37 000 salariés
4,23 milliards de chiffres d'affaires
39 millions de nuitées
156 400 lits touristiques marchands
254 840 lits en résidence secondaires
14 millions de visiteurs dans les équipements touristiques, culturels et de loisirs
Une région de transit traversée chaque année par 175 millions de personnes grâce notamment au TGV, à l'EUROSTAR et au réseau autoroutier
58 millions d'excursions par an

Lors de la commission permanente du 6 février 2012, les élus ont voté une délibération cadre-présentant les grands axes de la démarche.

Christine Batteux, Vice-Présidente du Conseil régional en charge du tourisme, l'a rappelé dans son introduction : « *Quand Daniel Percheron, m'a confié cette politique, j'ai d'abord pris connaissance des réflexions conduites précédemment par le Conseil régional mais aussi par le Comité régional du Tourisme et j'ai identifié des actions volontaristes contribuant au rayonnement international de la région et constituant un véritable levier de développement économique, un facteur d'intégration sociale et un outil d'aménagement du territoire. Le défi était donc de permettre à la politique touristique régionale de franchir une nouvelle étape.* »

Prenant connaissance des réflexions conduites précédemment tant par le Conseil régional que par le Comité Régional du Tourisme, le premier travail consista à mener des actions volontaristes contribuant au rayonnement international de notre région et constituant un levier de développement économique, un facteur d'intégration sociale comme un outil d'aménagement du territoire.

Bénéficiant de l'apport de nombreux professionnels et de l'appui du Comité Régional du Tourisme et de sa présidente, Régine SPLINGARD, une concertation s'est engagée d'Octobre 2010 à Novembre 2011.

Cette démarche de concertation a fondé le nouveau projet proposé par la Région : un Projet engagé pour un tourisme de sens.

Un projet engagé, c'est un projet fondé sur la primauté de l'homme, l'égalité et le partage, la solidarité et l'autonomie. Un projet qui repose sur l'innovation et le savoir-faire, sur l'encouragement des initiatives des hommes et des femmes qui y adhèrent, sur l'engagement individuel de tous comme sur la responsabilité sociale et environnementale des acteurs.

Un tourisme de sens, c'est un tourisme qui aborde les politiques touristiques de manière différente, en associant des principes de promotion, d'offre et d'organisation à des principes de solidarité entre les individus. Un tourisme développant l'économie résidentielle, créateur d'activités utiles, innovantes, porteuses de sens, développant l'échange et le lien social, créateur d'emplois de qualité et non délocalisables.

Le projet concret s'articule aujourd'hui autour de quatre thématiques et de 9 programmes sectoriels.

Les thématiques sont :

- le tourisme culturel : musées, festivals, évènements sportifs, culture populaire, etc.
- le tourisme de mémoire : militaire, industriel, patrimoine
- le tourisme de nature, de bien-être et de loisirs : espaces naturels littoraux ou intérieurs
- le tourisme urbain.

Les 9 programmes sectoriels se déclinent comme tel :

- placer l'habitant au cœur des politiques
- faire du tourisme social et solidaire le cœur de la politique
- e-transformer les politiques touristiques
- renforcer la professionnalisation des acteurs publics et privés
- soutenir l'offre d'hébergement
- intégrer une offre de transport durable aux politiques touristiques
- favoriser l'évolution des structures publiques
- renforcer l'effet de levier des grands équipements
- structurer le tourisme de congrès et d'évènements d'entreprises.

Vers des contrats de rayonnement touristique

Ces 9 programmes ont vocation à être repris dans une logique contractuelle dans un 10ème programme : la territorialisation des politiques touristiques de la région par le biais de **contrats de rayonnement touristique** comprenant toutes les actions destinées à développer l'offre touristique du territoire identifiées parmi les 9 premiers programmes sans qu'il soit besoin que tous soient présents.

Notre région a tous les atouts d'une région touristique et peut prétendre au développement de l'Economie résidentielle.

Il faut passer maintenant d'une logique de territoire de projet à une logique de projet de territoire, c'est tout l'esprit de la politique qui a été présentée.

Pour atteindre ce nouvel objectif, des chantiers vont s'ouvrir dans cette logique pour finaliser les points qui restent encore à être travaillés et dégager des propositions d'actions concrètes pour les mois à venir, tout sera bouclé au premier semestre 2012.

Une conférence annuelle sur le tourisme aura lieu dans le dernier trimestre 2012, pour à nouveau, dans cet esprit de concertation dresser un bilan et dégager les perspectives.

Cette politique touristique se veut donc cohérente, concrète et orientée pour faire de cette politique, **une politique engagée pour un tourisme de sens.**

Environnement

> La Région continue de s'engager pour la qualité de l'habitat

En 2008 le Conseil régional a affirmé son attention et son engagement pour que soit pris en compte la qualité de l'habitat dans les secteurs conventionnés ANRU.

20M€ ont été identifiés par les élus (en plus des 340M€ du programme ANRU), pour améliorer le confort et la santé des occupants, pour réduire les consommations d'énergie et les charges locatives qui pèsent sur les habitants (souvent en situation précaire).

Déjà attentive à la qualité urbaine pour « réparer son histoire urbaine », la Région fait depuis longtemps le choix d'anticiper les dispositions réglementaires de Grenelle de l'Environnement selon quatre enjeux identifiés :

- faire levier sur la qualité du logement en faisant converger les actions et les moyens publics mobilisés par l'ensemble des partenaires
- agir à grande échelle et non dans la démonstration
- certifier la qualité des travaux (CERQUAL)

Quelques chiffres :

En 2011, la totalité de cette enveloppe de 20M€ a été affectée ce qui correspond à 132 opérations finalisées et certifiées ; 5078 logements dont 60% en reconstitution de l'offre et 40% en réhabilitation qui ont généré quelques 400 M€ de travaux

Pour la période 2012/2013 Il a été décidé de programmer une deuxième tranche opérationnelle de 20M€ avec pour objectif d'inscrire la réhabilitation de plus de 5000 logements sociaux dans un rythme compatible pour appliquer les engagements internationaux et européens « Facteur 4 » à l'horizon de 2050 (pour mémoire, sur les 1 750 000 logements du Nord Pas de Calais dont 80% ont été construits il y a plus de 20 ans, 20% concerne le logement social).

Les délibérations présentées à cette Commission Permanente mettent en perspective l'utilisation de cette deuxième enveloppe de 20M€ puisqu'elles s'adossent à la mobilisation des bailleurs sociaux sur la base d'un programme opérationnel qui cible des opérations dont les ordres de service travaux ont été délivrés avant le 31 décembre 2011.

Le plan 100 000 logements en actions

Cette nouvelle tranche relatif au programme qualité de l'habitat s'inscrit par ailleurs comme l'une des premières actions liées au programme de réhabilitation énergétique et environnementale des logements anciens de la région (plan 100 000 logements) qui s'articule autour de trois enjeux majeurs :

- la performance énergétique
- l'approche sociale (lutter contre la précarité énergétique)
- la maîtrise de la périurbanisation (accompagner les démarches de renouvellement urbain et de ville intense)

La Commission Permanente s'est d'ailleurs prononcé sur la délibération cadre fixant les grands principes du plan 100 000 logements ainsi que les premières conventions de partenariats avec LMCU pour le territoire de la métropole lilloise et maisons et cités –Soginorpa pour le parc de logements miniers

C10 Mer

Pour la Commission « mer » présidée par Yann CAPET, Wulfran DESPICHT, Vice-président, a présenté 8 délibérations, pour un montant de **8 155 000 euros**.

> Ports régionaux : travaux de dragages

Les élus de la Commission permanente ont voté la somme de 6,205 millions d'euros pour les dépenses liées au fonctionnement courant d'exploitation et aux travaux de dragages des ports de Boulogne-sur-Mer et de Calais.

Cette somme est répartie entre les deux ports :

Port de Boulogne-sur-Mer : 4,07 millions d'€

Port de Calais : 2,13 million d'€

Le **dragage** est une opération qui consiste à extraire les matériaux situés sur le fond d'un plan d'eau. L'objectif peut être de réaliser des travaux de génie portuaire (creusement de bassins ou de chenaux), d'entretenir les chenaux fluviaux ou maritimes empruntés par les navires lorsqu'ils ont été comblés par les sédiments par exemple. Les travaux de dragage sont réalisés par des navires et engins spécialisés dont les caractéristiques dépendent de la nature des travaux et de l'environnement dans lequel ils doivent être effectués.

C11 Transports

Pour la Commission « Transports » présidée par Dominique PLANCKE, Wulfran DESPİCHT au nom d'Alain WACHEUX, Vice-président, a présenté 6 délibérations, pour un montant de **1 048 234 euros**.

> Liaison TGV Saint-Omer-Arras-Paris : la Région s'investit

Les élus régionaux ont décidé lors la Commission permanente que le Conseil régional prendrait en charge 60 % du déficit d'exploitation annuel de la liaison TGV Saint-Omer-Arras-Paris.

Le financement du déficit d'exploitation de la liaison TGV Saint Omer-Arras-Paris a fait l'objet depuis 2003 d'une convention entre la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer (CASO), la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille (CCI Grand Lille), secteur Saint-Omer/Saint Pol sur Ternoise et la SNCF et d'une convention entre le Conseil régional et ces mêmes Etablissements Publics (CASO et CCI Grand Lille), chacune d'une durée d'un an (2003) renouvelable par tacite reconduction jusqu'au 31 décembre 2007. Ces conventions ont été renouvelées pour les années 2008, 2009 et 2010-2011.

La présente délibération a pour but de fixer les montants du déficit pris en charge par la Région pour la période 2010.

Ainsi, conformément à la convention liant le Conseil régional à la CASO et à la CCI, le Conseil régional est amené à verser la somme totale de 48 234,60 € TTC (45 720 € HT) en deux parts égales respectivement pour la Communauté d'Agglomération de Saint Omer (CASO, 24 117,30 €) et la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille (CCI Grand Lille, 24 117,30 €).

> La Région facilite l'accès aux transports publics dans le Bassin minier

Les élus ont approuvé lors de la Commission permanente la convention entre la Conseil régional, le Syndicat Mixte des Transports (SMT) Artois Gohelle, la SNCF et KEOLIS Artois Gohelle, une convention relative à l'acceptation de certains titres urbains sur le réseau TER à l'intérieur du Périmètre de Transport Urbain (PTU) Artois Gohelle.

L'intégration tarifaire sur le PTU du SMT Artois Gohelle s'inscrit dans un projet global de développement et d'amélioration de l'accès aux transports publics dans le Bassin Minier. Dans le cadre d'une réorganisation de son réseau de transports urbains, le SMT Artois Gohelle a souhaité développer un dispositif d'intégration tarifaire afin d'inciter les habitants de son territoire à se déplacer en transport collectif.

Pour cette première année expérimentale, il est proposé que certains titres soient intégrés, c'est-à-dire permettre l'accès au réseau TER à l'intérieur du PTU Artois Gohelle sans supplément de prix :

- abonnement tout public,
- abonnement jeune.

A l'issue de cette expérimentation d'autres titres pourraient être intégrés si l'intégration tarifaire avec le SMT Artois Gohelle est prolongée.

Cette intégration tarifaire donne lieu au versement à la SNCF par le SMT Artois Gohelle d'une contribution aux charges d'exploitation du TER à l'intérieur du Périmètre de Transport Urbain du SMT.

C12 Alimentation, régionalisation de l'agriculture

Pour la Commission « Alimentation, Régionalisation de l'agriculture et ruralité » présidée par Bruno MAGNIER, Jean-Louis ROBILLARD, Vice-président, a présenté 11 délibérations, pour un montant de **1 012 175 euros**.

> **Le Salon de l'Agriculture 2012 : la Région présente à ce grand rendez-vous agricole et économique**

Le Conseil régional Nord-Pas de Calais se mobilise pour une alimentation de qualité et le développement de l'agriculture. 3^{ème} région agricole et agroalimentaire de France, le Nord-Pas de Calais sera présent au Salon International de l'Agriculture du 25 février au 4 mars prochains.

Les passionnés et acteurs du monde agricole sont invités à venir découvrir, sur le stand régional, les actions du Conseil régional Nord-Pas de Calais qui accompagne les agriculteurs depuis plus de 20 ans. Dans un esprit estaminet, le stand régional présentera également ses produits et filières régionales avec notamment la marque collective régionale Saveurs en'Or, les produits de la mer issus des élevages et des pêches du Nord-Pas de Calais et de Picardie, les sorties touristiques ainsi que les spécificités culturelles et culinaires de chaque territoire.

Une délégation régionale sera présente le lundi 27 février pour inaugurer le stand et mettre le Nord-Pas de Calais à l'honneur.

C13 Citoyenneté, relations internationales et coopération

Pour la Commission « Citoyenneté, relations internationales et coopération décentralisée » présidée par Françoise DAL, Majdouline SBAI, Vice-présidente, a présenté 28 délibérations, pour un montant de **5 490 811 euros**.

> « Nos Quartiers d'été » 2012, la Région assure la continuité de l'opération

Les élus de la Commission Permanente ont décidé d'attribuer **60 000€ supplémentaires** à l'opération « Nos Quartiers d'Été » pour promouvoir les projets collectifs dans les quartiers.

Cette enveloppe complémentaire sera consacrée à l'achat de t-shirt destinés aux bénévoles, à l'impression d'affiches et à la modernisation du site internet.

A l'époque où 1 habitant sur 2 du Nord-Pas-de-Calais ne part pas en vacances, l'opération « Nos Quartiers d'Été » trouve pleinement sa place dans un contexte social difficile en luttant contre les inégalités.

La démarche s'appuie sur de véritables démarches de construction d'actions, de rencontres, d'implication... l'opération contribue à renforcer le rayonnement et l'attractivité de ces quartiers (changement d'image, de réputation, ouverture du quartier vers la ville...).

Globalement, plus de 300 000 personnes sont touchées par l'opération.

Depuis janvier 2012, le retrait de l'Etat (440 000 €) est officiel et représente une baisse de l'enveloppe de l'opération de plus de 37 % par rapport à la moyenne des années précédentes. La Région, au vu de l'importance de cette opération qui touche les habitants au plus près de leurs préoccupations, a décidé de compenser ce désengagement afin que le budget total reste d'un montant de 1 million d'euros.

Désengagement total de l'Etat

L'Etat, par courrier du Préfet, a annoncé son retrait total de l'opération pour 2012 en laissant la seule responsabilité aux collectivités locales. **Jusqu'en 2010, la participation de l'Etat se montait à 440 000€ (220 000€ en 2011) et celle de la Région à 600 000€**. Pour pallier en partie à ce désengagement de l'Etat, des mutualisations sont recherchées avec d'autres dispositifs régionaux, susceptibles d'être mobilisés durant l'été.

Le Conseil régional va donc poursuivre son soutien en s'appuyant sur les collectivités locales partenaires de la manifestation pour continuer à garantir le développement de la citoyenneté, l'accès à la culture et le renforcement du lien social.

« Nos quartiers d'été » en chiffres

Malgré le contexte difficile en 2011 cumulant la crise économique qui a entraîné un nombre croissant de personnes à ne pas ou ne plus partir en vacances, et la baisse de 50% des financements de l'Etat, le dispositif « Nos Quartiers d'été » a permis d'organiser plus de **2 000 actions sur le territoire régional**.

35 000 bénévoles, 5 000 salariés et 1 500 associations ont contribué à mettre en scène les quartiers et les villes. Ces projets ont été et sont de véritables catalyseurs des actions portées par les habitants pour les habitants en maintenant le lien social dans l'animation de la vie des quartiers sensibles. **300 000 personnes** ont bénéficié de **145 actions festives**, éducatives, sportives et culturelles qui se sont déroulées sur plus **112 villes** de notre région durant juillet-août. La mobilisation locale est donc restée très forte et prouve l'importance et l'efficacité de ce dispositif.

> Bourses de solidarité internationale pour les jeunes de la région

La Commission permanente a voté les aides aux stages des jeunes à l'étranger. La Région Nord-Pas de Calais souhaite que les jeunes s'ouvrent au monde et met en œuvre une politique d'incitation à la mobilité internationale, par le biais, notamment, du financement de stages à l'étranger.

Le dispositif a pour objectif d'aider les jeunes du Nord-Pas de Calais à effectuer des stages d'études et/ou de formation dans les pays en développement et/ou émergents, y compris dans les régions de coopération de la Région Nord-Pas de Calais (Région de Doukkala Abda au Maroc, Régions de Saint-Louis et Matam au Sénégal, Région de Kayes au Mali, Province de Analanjirofo à Madagascar).

A qui s'adresse ce dispositif ?

Les jeunes de 16 à 25 ans, qui résident en Nord-Pas de Calais et sont en formation dans un établissement d'enseignement de la région. L'aide accordée dans le cadre des bourses de mobilité en solidarité internationale est forfaitaire. Elle a notamment vocation à couvrir les frais de transport.

Son montant est de 600 euros pour les étudiants boursiers d'Etat et de 400 euros pour les non-boursiers.

Pour tenir compte du dispositif des Bourses Blériot, la durée est de 21 à 41 jours pour les formations sanitaires et sociales, et de 30 à 90 jours pour les autres formations supérieures.

4 demandes de Bourses de Mobilité en Solidarité Internationale concernent ainsi :

- 3 étudiants de 3^{ème} année de l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie de Berck sur Mer qui partent au Centre National d'Appareillage Orthopédique de Dakar au SENEGAL pour un mois
- 1 étudiante de 3^{ème} année de l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie de Berck sur Mer qui part au CHU de Yopougon à Abidjan en CÔTE D'IVOIRE pour un mois

> « Solidaires ici, Solidaires ailleurs »

Lors de la commission permanente du 6 février 2012, les élus ont décidé d'allouer 49 395€ à 9 associations dans le cadre du programme « Solidaires ici, Solidaires ailleurs ».

Qu'est-ce que le programme « Solidaires ici, Solidaires ailleurs » ?

Le programme « Solidaires ici, Solidaires ailleurs » est destiné à subventionner des projets de coopération dans les pays en voie de développement menés par des organisations de Solidarités Internationales (OSI) et des collectivités locales de la région.

Un appel à projets permet de sélectionner les initiatives. Ces dernières doivent avoir un bénéfice direct pour la population locale et également proposer un volet éducatif auprès d'un public précis de la région. Cela permet de valoriser l'action et les compétences développées par les acteurs régionaux dans le cadre de leurs initiatives de solidarité internationale.

Les 9 porteurs de projets retenus dans le cadre de l'appel à projet de l'automne 2011 sont :

- L'association KABE BENIN projet avec deux villages béninois de Kabé et Guéné et les villes de Loos en Gohelle et Arras.
- L'association VIA ZOGORE avec la commune burkinabè de Zogoré et la ville de Linselles.
- L'association LES PERLES DU FASO avec le centre de formation à la couture de Kompienga au Burkina Faso et la ville de Liévin.
- Les membres de l'association GOUTTE A GOUTTE avec le village camerounais de Mboursou les villes de Croix, Marcq-en-Barœul et Roubaix.
- L'association MAYACOEUR, avec différents territoires du Guatemala et la ville de Mons en Barœul.
- L'association MARCQ MADAGASCAR avec le village malgache de Befoza la ville de Marcq-en-Barœul.
- L'association SHAKTI NEPAL avec les hameaux des villages népalais de la région du Solu Khumbu et la ville de Villeneuve d'Ascq.

- La compagnie L'EMBARDEE avec les artistes et populations de différents territoires paraguayens, le Pas de Calais et la métropole lilloise.
- L'association CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT DU TOGO avec la ville togolaise de Lomé et la communauté de communes du Pévèle.